



GUIGNEN MAG

> 010 > OCTOBRE 2022



NUMÉRO SPÉCIAL RENTRÉE



Le mot du maire Page
Conseils municipaux
Mairie Page
Actualités Page
Services Techniques
Urbanisme Page
Économie
Vie sociale
Médiathèque
Petite enfance
Accueil de loisirs Page
5
Écoles Page
Écoles Page
Écoles

> État civil

Naissances:

02.04.2022 – LE NEZET Charlie 25.06.2022 – LAPERCHE Emma 07.08.2022 – LECONTE Myla

24.08.2022 - CIVRAIS Valentin

Mariage:

15.07.2022 - LEBARGY Julien et CHANTRE Marie

Décès:

11.07.2022 - GAIGNARD Jeannine 16.08.2022 - JAN Alfred 17.08.2022 - DOUÉ Stéphane 19.08.2022 - OLLIVIER Aimée 21.08.2022 - LERAY Jean-Claude 27.08.2022 - RIGAUD Hélène

Directeur de la publication : Évelyne LEFEUVRE

Comité de rédaction : Commission communication du conseil municipal

Conception: Carole COURTIGNÉ et Lionel NIGEN

Crédits photos : associations, écoles et mairie de Guignen

Articles : Le contenu publié est sous la responsabilité de chaque association

Impression : Édicolor Bain de Bretagne.

Contact: viemunicipale@guignen.fr - 02 99 92 20 63

Tirage : 2100 exemplaires **Distribution** : mairie de Guignen

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro : Le 07 novembre 2022



RENTRÉE 2022 DANS LA SOBRIÉTÉ ET LA SOLIDARITÉ

Chères Guignennaises, chers Guignennais,

Cet été nous a permis de retrouver ce goût bien agréable de la rencontre, de l'échange direct, des retrouvailles familiales et amicales, tout en continuant à respecter les indispensables mesures sanitaires.

Pour notre commune, cette belle saison a aussi été synonyme de moments partagés comme la soirée du 13 juillet à La Prairie, ou plus récemment le forum des associations. Je remercie les services et les associations qui se sont associés à l'organisation de cette manifestation tant attendue.

Continuons à nous montrer solidaires! Septembre, fut la traditionnelle rentrée scolaire. Nos écoles et collège accueillent cette année à nouveau un peu plus de 900 élèves. J'espère que l'année scolaire 2022/2023 se déroulera sous de meilleurs auspices pour le bien-être de tous, enfants, enseignants et agents. Comme nous nous étions engagés, les investissements sociaux ont été priorisés en cette rentrée avec la mise en place d'une tarification suivant le quotient familial au restaurant scolaire ainsi qu'une mutuelle communale pour l'ensemble des habitants.

Nous souhaitons également vous solliciter pour préparer ensemble le Guignen de demain, avoir des idées pour améliorer notre cadre de vie. Un travail va être initié avec le Pays des Vallons pour une étude urbaine et de centralité qui nécessitera une concertation avec la population comme nous l'avons initié avec le budget participatif renouvelé cette année encore. L'objectif est de parvenir à proposer des transformations en vue d'intensifier le bourg ancien et la définition d'un projet d'ensemble.

Madame Isabelle CARLE, adjointe a présenté sa démission pour des raisons personnelles. Un nouvel adjoint a été désigné au dernier conseil municipal, notre équipe municipale va pouvoir ainsi poursuivre l'action de la collectivité pour que chacun d'entre nous puisse continuer de bien vivre à Guignen.

Le bien vivre implique échanges de points de vue, et du courage pour affirmer ses positions, ses convictions et non pas de la lâcheté comme cela est le cas avec les lettres anonymes, ou c'est facile, de l'envoyer d'on ne sait où, en ne signant pas, en n'ayant pas le courage de ses positions.

L'école c'est aussi le lieu où l'on apprend à vivre avec les autres, c'est-à-dire où l'on apprend à respecter les autres. Profitez de cette année scolaire qui s'ouvre à vous. Puisse-t-elle s'accompagner de réussites et de nombreuses découvertes.

Je terminerai par la question de l'Energie qui préoccupe chacun d'entre nous. Nous connaissons une crise énergétique sans précédent et nous devons y faire face. L'éclairage public, le chauffage de nos équipements, l'éclairage de loisirs, comme celui de l'église nous préoccupent et nous allons devoir prendre des décisions pour prendre notre part collective et répondre à cette crise sans précédent.

Évelyne LEFEUVRE Maire de Guignen

SÉANCES DU 27.06.2022 DÉCISIONS PRINCIPALES

Les délibérations sont consultables sur www.guignen.fr

I - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE :

Motion sur les scénarii de création de nouvelles lignes ferroviaires « Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire » sur le territoire des vallons de vilaine (LNOBPL) » :

Une réflexion a été initiée en 2000 pour améliorer la desserte en ligne ferroviaire à grande vitesse sur l'ensemble de la Région Bretagne. L'objectif étant d'élaborer dans un premier temps divers scénarii à l'horizon 2035 afin d'améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne (mettre Brest et Quimper à moins de 3 heures de Paris contre environ 3h30 à ce jour) et rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes. En février 2020, une décision ministérielle a engagé des études préliminaires pour notamment « construire graduellement les scénarios d'amélioration des deux axes ferroviaires « Nantes – Rennes » et « Rennes – Brest » en étudiant à la fois la modernisation des lignes existantes, la modernisation de la signalisation et la création de lignes nouvelles.

Considérant les impacts d'un tel projet sur le territoire, à savoir :

Un territoire coupé en deux, 600 ha de terres agricoles et naturelles consommées.

Une politique nationale de réduction des consommations foncières depuis plus de 20 ans.

Une véritable « balafre », un projet déraisonnable au 21ème siècle.

Le conseil, par 22 voix pour, 1 abstention s'oppose au côté du syndicat mixte du SCOT des Vallons de Vilaine à l'inscription de cette nouvelle ligne « Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de Loire (LNOBPL) ».

II - AMÉNAGEMENT URBAIN:

Étude préalable « centralité » - « redynamisation cœur de bourg » assistance à maitrise d'ouvrage :

Le conseil a confié au « Pays des Vallons de Vilaine », une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude urbaine et de centralité. L'objectif est de parvenir à proposer des transformations pertinentes sur différents secteurs pré-identifiés en vue d'intensifier le bourg ancien et la définition d'un projet d'ensemble.

Lancement appel à projet promoteur et suivi de projet « Bretellières Bis » :

Le conseil a confié à « Terre & Toit », une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du secteur « Bretellières Bis », située le long de la rue Jean de Saint-Amadour en entrée de bourg.

Autorisation du droit des sols - guichet numérique des autorisations d'urbanisme :

Le conseil a approuvé le règlement du guichet numérique des autorisations d'urbanisme qui permet de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes d'urbanisme.

Déclarations d'intentions d'aliéner :

Date	5	Prix		Parcelle			Superficie
Réception Propriétaire de vente Hors frais		Adresse du bien	Adresse du bien Section		Nature	M2	
N°15 - 05/05/2022	CADET 10 Rue des Boutons d'or GUIGNEN	253 900 €	10 Rue des Boutons d'or GUIGNEN	XH	227	Bâti	504
N°16 - 16/05/2022	MOREL 26 Le Clos Domjean SAINT SEGLIN	67 500 €	4 Rue de la Monnaie GUIGNEN	AB	81	Bâti	237
N°17 - 16/05/2022	HEDHILI 13 Rue des Forgets GUIGNEN	220 000 €	13 Rue des Forgets GUIGNEN	AB	762	Bâti	505
N°18 - 20/05/2022	PRIOUL 21 Rue du Parc CLAYES	52 000 €	Le Cormier GUIGNEN	ZO	511	Non Bâti	338
N°19 - 06/06/2022	ELLILI 3 Rue de Elsa Triolet REZÉ	215 000 €	8 Rue des Boutons d'or GUIGNEN	ХН	226	Bâti	332
N°20 - 27/05/2022	PRIOUL 21 Rue du Parc CLAYES	50 500 €	4 Impasse Sarriette GUIGNEN	ZO	494	Non Bâti	332

> CONSEILS MUNICIPAUX

III - FINANCES LOCALES - MARCHÉS PUBLICS :

Convention collège privé Saint-Joseph/commune de Guignen relative à la restauration scolaire :

Le conseil a approuvé la convention précisant le fonctionnement concernant les conditions d'accès aux restaurants lors des entrées et sorties des collégiens.

Convention mutualisation désherbeuse thermique communes de Guignen/Goven :

Le conseil a approuvé la convention d'acquisition d'un désherbeur thermique mutualisé pour l'entretien écologique de la voirie et de ses abords avec la Commune de Goven.

Aménagement dessertes de bus, rue des vergers : Subvention de la Région Bretagne :

Le conseil a déposé une demande de subvention auprès de la Région BRETAGNE au titre des travaux de sécurisation de desserte des établissements scolaires, rue des Vergers.

Règlement intérieur des salles de la prairie - modification :

Le conseil a approuvé la modification du règlement intérieur des salles de la Prairie qui précise désormais que toute salle rendue dans un état de malpropreté dûment constaté lors de l'état des lieux de sortie, le locataire se verra facturer le temps ménage correspondant aux temps passé suivant les tarifs fixés par délibération.

IV- RESSOURCES HUMAINES:

Service civique - demande d'agrément auprès de l'agence du service civique :

Le conseil s'est engagé dans le dispositif du service civique destiné à un jeune de 16 à 25 ans qui sera chargé de prendre contact avec la jeunesse & les partenaires locaux de la jeunesse, de construire au côté des services et des élus une organisation municipale à destination de la jeunesse.

Mise à jour du tableau des effectifs :

Le conseil a approuvé les propositions de nominations, modifications et suppressions de postes effectifs au 1^{er} septembre 2022 dans le cadre de l'organisation des services.

Comité d'échanges élus personnel - mise en place :

Le conseil a institué un comité d'échanges Elus - Personnel sur la commune qui sera consulté sur les conditions de travail au sein de la commune.

VI- ENVIRONNEMENT:

Charte d'adhésion au réseau « Delphy Collectivités Bretagne » :

Le conseil a décidé d'adhérer à la charte d'engagement du réseau « Dephy Collectivités », réseau d'échange animé par Fredon Bretagne et financé par la région Bretagne, visant à répondre aux difficultés rencontrées par la mise en œuvre du zéro-phyto et à tendre vers de nouvelles pratiques éco-responsables.

VII- ÉTAT CIVIL :

Cimetière - modification du règlement :

Le conseil a approuvé la modification du règlement du cimetière qui précise désormais que les concessions sont réservées aux personnes ayant leur résidence principale sur le territoire de la commune.

SÉANCES DU 26.09.2022 DÉCISIONS PRINCIPALES

Les délibérations sont consultables sur www.guignen.fr

I - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE:

Démissions :

Mme Isabelle CARLE a démissionné de son poste d'adjointe et de conseillère municipale. Mme Marie Christine DELANNOY a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale.

Élections de nouveaux adjoints :

Le conseil municipal a décidé de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à six et à procéder à l'élection du nouvel adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Monsieur GARCIA Joël ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec 22 voix, a été proclamé $4^{\text{ème}}$ Adjoint, laissant vacant le poste de 1er adjoint, ce qui fait remonter d'un cran, chaque adjoint, plaçant M Joel GARCIA, $3^{\text{ème}}$ adjoint.

M MONNIER Pascal ayant obtenu la majorité absolue des suffrages avec 20 voix, a été proclamé 6ème Adjoint et a été immédiatement installé.

Délégations des adjoints et de la conseillère déléguée :

1ère Adjointe	Éducation - Enfance	RABASSI	Patricia
2 ^{ème} Adjoint	Infrastructures, Equipements et Paysages	SZ0T	Jean
3 ^{eme} Adjoint	Opérations Urbaines - Monde rural - Environnement et Transition énergétique	GARCIA	Joël
4 ^{ème} Adjoint	Communication	NIGEN	Lionel
5 ^{ème} Adjointe	Solidarité et Animation Sociale	MAHÉ	Michèle
6 ^{ème} Adjoint	Vie Associative Sportive et Culturelle	MONNIER	Pascal
Conseillère Mu	UGUET	Françoise	

Vallons de haute bretagne communauté - rapport d'activités 2021 :

Le rapport annuel d'activités 2021 de Vallons de Haute Bretagne Communauté, a été présenté aux élus. Il rappelle les compétences de la Communauté de Communes, le rapport financier ainsi que les principales informations sur les diverses actions menées dans le champ des diverses compétences qu'elle assure.

II - AMÉNAGEMENT URBAIN:

Pays des vallons de vilaine - avenant n°3 à l'annexe 2 de la convention cadre « droits des sols » :

Le conseil municipal a approuvé le changement tarifaire du service ADS porté par le Syndicat.

Délégation signature acte de vente « Tréel » :

Le conseil municipal a confirmé la vente du bien à Monsieur et Madame HUGUET, pour une superficie de 439 m² au prix de 6 € le m² soit un prix total de 2634 € suivant le document d'arpentage.

Remblaiement - protocole DANIEL TP/JAN renouvellement de la convention :

Le conseil Municipal par délibération n°06-21-88 du 28 juin 2021 approuvait une convention avec l'entreprise DANIEL TP, qui fixait les modalités de prise en charge de réfection en cas de dégradation de la voirie suite à la demande de Monsieur JAN qui procède au rehaussement de sa parcelle au lieu-dit « La Houpriais » La convention a pris fin, mais les travaux ne sont pas terminés. C'est pourquoi, le conseil municipal a approuvé le renouvellement de ladite convention, sous réserve que des réponses soient apportées aux différentes problématiques rencontrées depuis la signature de la convention, comme par exemple, le non-respect de la vitesse et du sens de circulation par les chauffeurs, des jours de transport et de l'état de la route.

III - FINANCES LOCALES - MARCHÉS PUBLICS :

Décision modificative n°3 - budget principal :

Le conseil municipal a approuvé une décision modificative afin de prendre en compte de nouvelles dépenses et recettes imprévues au budget primitif.

> CONSEILS MUNICIPAUX

Longueur de voirie au 1er janvier 2023 :

Le conseil municipal a revu le linéaire de voirie communal à 96 466 mètres linéaires, pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement 2023.

Marché de PATA 2022 – Groupement de commandes Vallons de Haute Bretagne Communauté :

Le conseil municipal a adhéré au groupement de commandes pour la rénovation des chaussées porté par Vallons de Haute Bretagne Communauté. Le bon de commande 2022 s'élève à 40 226.54 € TTC.

Assainissement collectif: Approbation du compte de prestation assainissement 2021 de la SAUR:

Le conseil municipal a approuvé le compte de prestation assainissement 2021.

MAPA marché modernisation de la voirie communale :

Le conseil municipal a désigné l'entreprise EUROVIA Bretagne en tant que titulaire du marché de réfection de voirie pour l'année 2022 pour un montant de 97 686.16 TTC.

Vente aux enchères :

Le conseil municipal a autorisé la mise en place d'une procédure de vente de véhicules, de différents matériels, informatiques, mobiliers, ou éléments de mobilier scolaires, de bureau, d'espaces verts, de cuisine, réputés réformés par les services et propriétés de la commune.

IV - ENFANCE JEUNESSE:

Convention TER « Territoires Éducatifs Ruraux » :

Le conseil municipal a approuvé la convention mise en place par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, qui a considéré le secteur du collège public de Guipry Messac comme un territoire fragile. Elle est construite en collaboration étroite avec les collectivités locales.

V - VIE ASSOCIATIVE:

Convention de mise à disposition pour Familles rurales - Club de l'Amitié - Union Sportive de Guignen : Le conseil municipal a approuvé le renouvellement des conventions de mise à disposition des salles pour l'année 2022-2023.

VI - ÉTAT CIVII:

Procédure de reprise des concessions - Mise à enquête publique :

Le conseil municipal a lancé la procédure de reprise des concessions perpétuelles, en état d'abandon, afin de procéder, au cimetière, le jeudi 3 novembre à 10 heures, au constat de l'état d'abandon des concessions perpétuelles. Un procès-verbal actera le lancement de ladite procédure de reprise.

VII - ENVIRONNEMENT:

Achat groupé d'énergie - Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales :

Avec l'explosion des tarifs de gros de gaz et d'électricité, les conséquences financières pour les collectivités d'Ille et Vilaine vont être majeures, et pour certains impossibles à surmonter en 2023. Le conseil municipal a décidé de s'associer au SDE ainsi qu'aux 346 membres du groupement d'achat d'énergie d'Ille et Vilaine, pour demander solennellement à l'Etat de mettre en place, dès le 1er janvier 2023, un bouclier tarifaire à destination des collectivités locales.

Plan d'actions « SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE » :

Le conseil municipal a confirmé l'extinction totale de l'éclairage publique entre le 1^{er} mai et le 31 août et décidé en dehors de cette période, de procéder à l'extinction à partir de 21h. Les lampadaires se rallumeront à 6h du lundi au vendredi, et à 7h le samedi et le dimanche.

Le conseil municipal a également décidé de cesser tout éclairage extérieur de l'église et de constituer le groupe de travail « Sobriété Energétique ».

MOUVEMENT DE PERSONNEL

La rentrée scolaire commence avec ses habituels mouvements de personnel. Nous remercions tous les agents pour leur implication quotidienne dans leurs missions pour la commune de Guignen, ses habitants, ses enfants.

Madame Le Maire a réuni les conseillers municipaux et le personnel municipal le 29 juin afin de clôturer l'année scolaire et remercier Marie-Christine CORVOISIER qui part en retraite. Elle est arrivée dans nos services périscolaires en 2018 pour exercer les fonctions d'encadrement pendant le temps périscolaire méridien (trajets/surveillance/encadrement au restaurant municipal/ animation cour école publique), garderie municipale, traversée sécurité, entretien ménager des bâtiments, agent d'entretien à la Prairie.



L'année scolaire 2021/2022 s'est achevée avec le départ d'agents des services périscolaires comme chaque année : Emilie CADOU, Marie-Christine CORVOISIER, Corinne DUHEN, Martine GUILLOUET, Françoise MORVAN, Régine SIMON, Delphine VERDIER. Nous les remercions pour leur engagement au sein de la collectivité.

Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux agents polyvalents périscolaires qui ont pris leurs fonctions le mercredi 31 août 2022, jour de pré-rentrée, dans le but d'assurer la surveillance et l'encadrement des enfants sur les temps méridiens, le service et l'entretien au restaurant municipal : Mickaëlle BOUGUET, Aurélien DELALANDE, Patricia FERREIRA, Géraldine LUCAS, Constance NACEUR.

Les services techniques de la commune accueillent depuis le 1^{er} septembre, Christophe BLANCHARD qui assurera les fonctions d'agent technique polyvalent spécialité espaces verts en succédant à Mathieu MORLAIS, présent au sein du service en remplacement et dans l'attente d'un recrutement statutaire.





Nous avons dit au revoir à David SAUVINEAU qui s'est investi professionnellement à la Médiathèque de Guignen aux côtés d'Audrey GALBÈS, responsable, pendant 1 année, pour finalement partir travailler plus près de chez lui. Depuis le 27 juin, une nouvelle tête est arrivée, il s'agit de Chloé MILLET. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle remplacera ce dernier pour les fonctions d'accueil et conseil du public, gestion de la ressource documentaire, participation au développement des animations, communication autour des activités de la médiathèque et sera en charge plus précisément du public enfance-jeunesse. Chloé est connue du réseau des médiathèques du territoire de VHBC puisqu'elle nous vient de la médiathèque de Goven.

ARGENT DE POCHE

La Commune de Guignen, a recruté 8 jeunes sur la période du 8 au 29 juillet 2022. Comme chaque année, ce sont des jeunes Guignenais de 16 à 18 ans qui se sont investis dans le cadre du dispositif « Argent de poche ».

Nous avons eu de très nombreuses demandes que nous n'avons pas pu toutes satisfaire. La priorité a été axée sur les demandes des jeunes domiciliés à Guignen, âgés de 17 ans, dont c'était la dernière année possible de bénéficier de ce dispositif, qui avaient postulés l'année dernière sans avoir pu être recrutés, dans l'ordre d'arrivée des dossiers en mairie et dont les périodes coïncidaient avec les possibilités d'accueil au sein des services.

Le nombre important de candidatures reflète l'intérêt des jeunes dans ce projet afin d'avoir une première expérience du monde du travail, de découvrir les missions des agents municipaux, de percevoir de « l'argent de poche », ainsi que celui de la municipalité à proposer des chantiers afin d'investir ces jeunes dans la vie de la commune. Chaque jeune a pu travailler sur trois chantiers, soit 3 demi-journées de 4 heures, et a été rémunéré sur la base du SMIC horaire. Les chantiers se sont déroulés dans les services périscolaire, médiathèque et technique. Nous remercions les agents et les responsables de service pour leur investissement dans l'accueil de ces jeunes sur la commune.

Vallons de Haute Bretagne Communauté a été acteur coordinateur et financeur de ce projet. Reunan GIRARD du service information jeunesse basé au RESO à Guichen (26 rue du commandant Charcot) a été présent lors de l'accueil des jeunes par la municipalité le 1er juillet afin d'animer un atelier ludique de prise de connaissance, de compréhension de l'investissement dans le monde du travail et de l'intérêt pour le parcours ultérieur. Lui et son équipe sont disponibles pour toute question/renseignement concernant un parcours scolaire, un projet à monter, un besoin de financement, une mobilité internationale, pour « trouver un job », faire du « baby-sitting ».

Tel 06.88.01.15.59. Courriel: sij@vallonsdehautebretagne.fr - Facebook: SIJ Vallons de Haute Bretagne.



ENCORE TROP D'INCIVILITÉS...

Depuis plusieurs mois la municipalité constate de plus en plus d'incivilités, véhicules mal garés, non-respect de la vitesse dans le bourg et aux abords des écoles, détritus...

Les règles de stationnements doivent être respectées, il s'agit de la sécurité de tous, il n'est pas normal que des piétons doivent marcher sur la route!



La rue des Vergers qui longe les écoles est limitée à 20 km/h, là aussi il s'agit de sécurité. Nous l'avons tous constatés, il y a beaucoup de monde le matin et le soir, il est important que chacun soit vigilant. Nous vous demandons également d'utiliser le passage piétons, qui est sécurisé par nos agents afin de garantir votre sécurité et celle des enfants.

Nous vous rappelons également que les pelouses et les chemins ne doivent pas être utilisés pour le stationnement.

Le dépose minute ne doit pas être considéré comme un parking, son rôle est de permettre l'arrêt rapide d'un véhicule afin

qu'un passager puisse descendre. Ce n'est pas une zone de stationnements.













Souvent des détritus sont abandonnés à l'arrêt de bus, prenez le temps de les déposer dans la poubelle à votre disposition pour le confort de chacun.



CIMETIÈRE



La commune va lancer prochainement la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon conformément à la loi 2022-17 du 21 février 2022 qui précise qu'un an après la publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire a la faculté de saisir le conseil pour décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Des panonceaux et marques ont été mis en place sur certains emplacements. La liste des concessions concernées sera affichée au cimetière et en mairie.

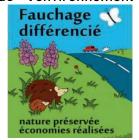
Merci de contacter la mairie si vous en trouvez un sur la concession que vous entretenez ou visiter.

Il sera procédé, au cimetière communal de Guignen, le jeudi 3 novembre à 10 heures, au constat de l'état d'abandon des concessions perpétuelles. Un procès-verbal sera rédigé à l'issue de cette visite actant le lancement de ladite procédure de reprise.

QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFERENCIÉE?

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement

sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Perçue hier comme un risque pour le développement de la ville, aujourd'hui, la nature «sauvage» en devient, par le biais des espaces verts, un outil indispensable de renouvellement, d'attrait et de fonctionnalité. « Les préoccupations liées à l'environnement sont au cœur de la réflexion des communes, éléments constitutifs de la matrice des trames vertes et bleues », les espaces verts sont devenus les outils de base pour préserver la biodiversité urbaine.





Emergeant en réaction à une gestion «tout horticole» appliquée de façon homogène dans les espaces verts et laissant peu de place à l'expression de la nature, la gestion différenciée s'inscrit aujourd'hui comme le nouveau défi des gestionnaires, des jardiniers professionnels et amateurs. En effet, chacun doit participer à son niveau à ce nouveau mode de gestion des espaces verts.



DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT À LA MÉDIATHÈQUE : RÉSULTATS !

Plusieurs travaux de réaménagement ont eu lieu à la Médiathèque municipale de juin à juillet 2022, pendant les différents temps de fermeture.

Différents espaces ont été réorganisés.

Côté espace jeunesse, avec la mise en valeur :

- des romans « Premières lectures », pour les enfants en apprentissage de la lecture
- des livres Dys pour les enfants dyslexiques.

Côté espace documentaires adultes :

- Un espace Do It Yourself, avec des livres sur les thèmes de la couture, des travaux manuels, du jardinage ou encore du zéro déchet. La grainothèque a trouvé ici une place dédiée et n'attend plus que vos dons de graines!
- Un espace Lire Autrement, avec les gros caractères, les livres audios mais aussi le nouveau fonds de livres en Langue des Signes.

 Un espace Parentalité, avec des ouvrages sur les thèmes de la maternité, du développement de l'enfant...

Enfin, de nouveaux bacs DVD ont été installés afin de faciliter le choix des films jeunesse et adulte.





Travaux des étagères Documentaires Adultes « Do it Yourself » réalisées par les Services Techniques.

TRAVAUX DE VOIRIE

La commune va engager des travaux de réfection de chaussée durant le dernier trimestre 2022, dans certains lieux-dits : La Ragotière, les impasses de La Molière, La Monnerais aux Corvaisiers, La Menais et La Herbaudière.

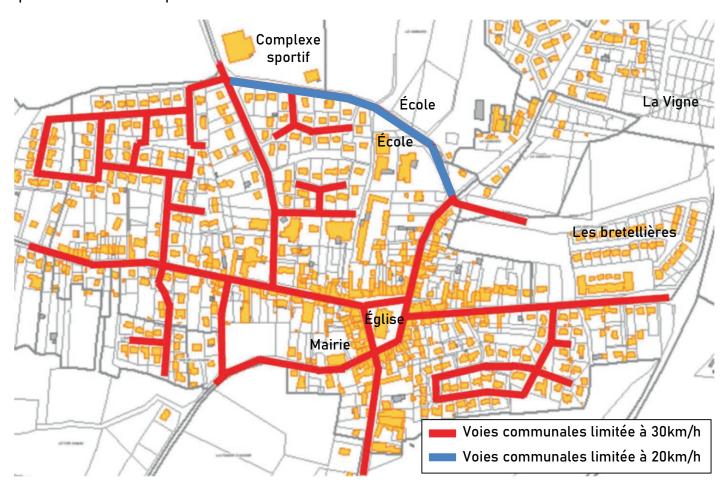
Ces travaux consistent à refaire un tapis de roulement sur la chaussée existante, avec un calage des 2 rives en gravier 0/31,5 cylindré, sur une largeur maximum d'un mètre.

Pour les entrées de propriétés aménagées (enrobé, pavage, dallage, ...), le nouvel enrobé de ces chaussées viendra se raccorder dessus. Pour les entrées non aménagées, c'est ce calage qui fera la jonction.

Un courrier sera prochainement transmis aux riverains concernés par ces travaux, les informant des dates d'intervention, des dispositions à prendre et de la taille de végétaux pour faciliter le passage.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

<u>Bourg</u>, nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h selon un périmètre bien défini (voir plan ci-dessous). Des panneaux « zone 30 » sont positionnés pour informer les automobilistes qu'ils rentrent dans ce périmètre et doivent réduire leur vitesse.



Avec le développement de l'urbanisation aux abords de notre bourg, ce périmètre va être amené à s'élargir.

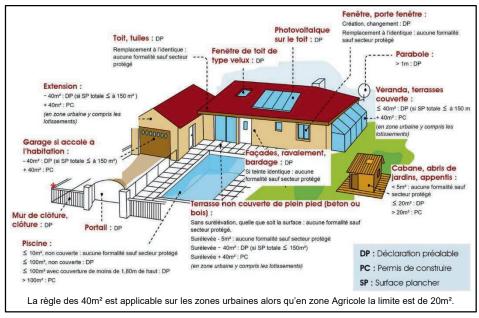
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

14/06/2022	BUNOUF Stéphane	9 Coimur	Changement des menuiseries
14/06/2022	VOLLE Rémi	30 La Lande du Ca	Pergola
14/06/2022	JULIEN Saint Juste	5 Rue de la Vigne	Clôture et Pergola
14/06/2022	DUTAY Guillaume	16 Rue des Vendanges	Clôture
14/06/2022	CAILLIEREZ Mathieu	31 Rue Gicquel	Terrasse surélevée
14/06/2022	MAIGNAN Mickaël et Gwénaëlle	76 Rue Gicquel	Clôture
14/06/2022	MAILLOT Boris	21 Coimur	Modification aspect extérieur et fenêtre
21/06/2022	JANICOT Victoria	7 La Ménardais	Piscine hors sol
11/07/2022	LE NEZET Grégoire	10 Rue du Chai	Clôture
11/07/2022	FRIGOUT Guylaine	2 Imp. Julienne le Vieil	Fenêtres de toit
22/07/2022	SCEA HOGUET Frères	La Petite Lande	Installation 2 générateurs photovoltaïques
02/08/2022	MENILDREY Franck	14 Rue Gicquel	Création buanderie et changement fenêtre
02/08/2022	BODIN Joël	21 Rue des Jonquilles	Abri de jardin
19/08/2022	GACITUA-SANTIBANEZ Diego	99 Rue du Cormier	Division de parcelle
05/09/2022	CARBONNIER Maxime	1 Rue de la Chataigneraie	Portillon et portail (Refus)
06/09/2022	LE BLÉ Damien	14 Caron	Changement des ouvertures
06/09/2022	SAVIDAN Anne	39 Le Patis Chenot	Clôture
06/09/2022	SIMON Florian	97 Rue du Cormier	Modification enduit et fenêtre de toit
07/09/2022	MALLECOT Nathalie	13 Rue des Forgets	Clôture, portail et bardage maison

PERMIS DE CONSTRUIRE

07/06/2022	BWOOD CONSTRUCTION	2 Rue du Pressoir	Construction 7 logements individuels accolés
14/06/2022	GINIBRE Christophe	La Couplais	Extension habitation
16/06/2022	PRIOUL Hubert et Martine	Lotissement Les Rosas	Construction maison individuelle
23/06/2022	LARMET Didier	La Courtinière	Construction véranda
30/06/2022	COVED Environnement	La Lande de Libourg	Extension et surélévation bureaux
19/07/2022	MOTTIN Sébastien	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
29/07/2022	OGEC SAINT JOSEPH de GUIGNEN	19 Rue des Dames	Surélévation bâti pour créer 3 classes
02/08/2022	SICOT Christophe et LANOË Mélanie	Lotissement les Rosas	Construction maison individuelle
18/08/2022	EON Lydia	Le Biffoué	Construction extension habitation et garage
25/08/2022	LEGENDRE Marcel et Jacqueline	La Houpriais	Construction d'un garage
31/08/2022	MOULIN Julien et PICAUD Maelenn	23 Ter Rue du Cormier	Construction garage (Rejet)

RAPPEL RÈGLEMENTATION



⚠

Trop de personnes font des travaux sans autorisation d'urbanisme alors qu'il est nécessaire d'en faire une.

Pensez à la revente de votre bien où les autorisations vous seront demandées et vous devrez les fournir. Si le dossier n'a pas été effectué, il faudra le faire avec le règlement du PLU du moment.

BIENVENUE!

ATOUDOM SERVICES

Cette entreprise familiale née en 2009, est déjà implantée sur Chateaubourg, Noyal-Châtillon, Janzé et Bain de Bretagne. David MOUREAUD a ouvert sa 5ème agence depuis le mois de septembre. C'est Tristan MOUREAUD, son fils, qui vous accueillera sur cette nouvelle succursale Guignenaise. ATOUDOM SERVICES Guignen vous propose des prestations de ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, accompagnement de personnes âgées et/ou handicapées, portages de repas



à domicile, jardinage et petit bricolage. Adresse: 11 rue des Piliers 35580 GUIGNEN. Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi sur rendez-vous. Contact: 02 30 21 29 29 guignen@atoudom.fr - www.atoudom.fr - Page Facebook





COUVERTURE – ZINGUERIE - RAMONAGE

Pose Vélux – Habillage Pignon

Démoussage

SARL Dominique CRÉTÉ Tél. 02 99 42 57 25

35890 Laillé – Le Cleux Fax 02 99 92 89 54 35580 Guignen – Le Bignon



LE POINT SUR L'ÉTÉ : SOLIDARITÉ

Tout au long de l'été, la municipalité de Guignen a veillé au bien-être de ses ainés en poursuivant les appels téléphoniques hebdomadaires, les visites à domicile.

Au travers de ces échanges, nous avons pu également renouveler tous les conseils en lien avec la canicule et proposer éventuellement des aides adaptées.

Notre fil rouge: - Rester vigilant à notre entourage.

- Prendre régulièrement des nouvelles des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. Si vous connaissez des personnes isolées, ou si vous-même êtes isolé(e), vous pouvez contacter la mairie au 02 99 92 20 63 ou mairie@guignen.fr.

LE CCAS ET SES MISSIONS

Le CCAS est une institution locale d'action sociale. Il développe des missions et des activités visant à assister et soutenir les populations concernées telles que : les personnes handicapées, les personnes âgées, les familles ou personnes en difficultés.

Madame MAHE Michèle, adjointe au maire, chargée des affaires sociales, propose une permanence en mairie de 14h à 16h les mercredis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre 2022 sur rendez-vous.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La commune de Guignen, accompagnée par 4 étudiantes en 1ère année de formation d'assistante de service social à Askoria à RENNES, a réalisé son analyse des besoins sociaux sur la période du 25 avril 2022 au 15 juin 2022. Cette analyse s'est orientée autour de 2 problématiques : l'offre sur la commune à destination des jeunes de 11 à 17 ans et l'accès à la santé et permettra tout au long du mandat de proposer des actions adaptées : - mutuelle communale

- les démarches en ligne
- diffusion d'informations auprès des jeunes...

LA MUTUELLE COMMUNALE

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la commune de Guignen accompagne l'accès au dispositif "Ma commune, ma santé" à destination de tous les habitants de la commune. Pour se faire une convention de partenariat associative a été signée entre le CCAS de Guignen et l'association Actiom.

Une réunion publique le 24 octobre, à 18h à la salle du conseil municipal vous présentera le dispositif. Seront ensuite proposés des entretiens individuels de 20 minutes environ par personne inscrite à partir de début novembre.

ATELIER SOMMEIL

En partenariat avec le CLIC et l'association "Brain up" un atelier sommeil se déroulera à la salle des Roseaux à Guignen de 14h à 16h du 3 octobre 2022 au 28 novembre 2022 hors vacances scolaires et sur inscription au préalable en mairie. Ces ateliers s'adressent aux personnes de plus de 60 ans.





GOÛTER DES AINÉS

Il s'est tenu le samedi 10 septembre, convivialité, partage, gourmandises et contes étaient au rendez-vous. Les bénévoles du CCAS ont animé ce temps d'échange avec nos ainés. Cerise sur le gâteau Yveline, conteuse est également venu animer cet après-midi ensoleillé. Prochain rendez-vous le 10 décembre.



JOURNÉE CITOYENNE: MISSION PEINTURE



À l'initiative de Mme Michèle Mahé, adjointe aux affaires sociales, a été organisée le samedi 17 septembre dernier une nouvelle journée citoyenne. Dès 9h30, une équipe d'administrés et d'élus s'est retrouvée pour nettoyer et rénover le logement d'accueil d'urgence situé rue des Tilleuls à Guignen.

Petits et grands, pinceaux à la main, ont contribué à rafraîchir l'entrée, le couloir et la pièce de vie de cette

maison. Au-delà des travaux, c'est surtout la dimension conviviale qui est importante : se rencontrer et agir ensemble pour un projet commun, favoriser les échanges entre les générations. Tout au long de la journée, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous et nous avons partagé ensemble le déjeuner entre 2 couches de peinture.



















Nous tenons à remercier, Renan Denis, président directeur général de l'entreprise Denis Matériaux, dont le siège social est basé dans la zone d'activité des Bignons à Guignen, pour le don de peinture.

Un grand merci à tous les participants et rendez-vous dans quelques mois pour un prochain chantier...



ABRACADABRA!

ENTREZ DANS LE MONDE MAGIQUE DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DES VALLONS!

Comme tous les ans, le réseau des Bibliothèques des Vallons propose un temps fort commun d'animations pour tous les âges.

« Cette année, du 1^{er} octobre au 5 novembre, la magie et les sorciers sont à l'honneur! », Voici ce qui sera proposé à Guignen:

- Bébé bouquine Abracadabra! pour les 0-3 ans : lundi 17 octobre à 9h30. Sur réservation.
- Atelier créatif Gemme magique, avec Susan Rescan-Garcin, pour ados dès 12 ans et adultes : mercredi 12 octobre à 15h. Sur résa
- Atelier arts plastiques
 « Magiciens et sorciers à partir
 d'une tâche d'encre »,
 pour les 6-10 ans,
 avec Stéphanie Hignou,
 plasticienne : jeudi 27 octobre
 à 14h30. Sur résa

Retrouvez le programme complet des animations dans toutes les médiathèques du réseau sur :

www.bibliothequesdesvallons.fr



L'Agenda De la Médiathèque

Du 1^{er} octobre au 5 novembre *Abracadabra!*

Temps fort d'animations du réseau des Bibliothèques des Vallons

Samedi 3 décembre

Joyeuse Journée 9ème édition

Mercredi 7 décembre Atelier *Décos de Noël*

Jeudi 22 décembre

Escape Game de Noël

9ème édition de la Joyeuse Journée!

Un rendez-vous convivial à ne pas manquer!

L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous proposer une nouvelle journée festive le samedi 3 décembre.

Au programme de cette 9^{ème} édition :

- 11h: Spectacle jeunesse « Boîtes de Nuit » de la Cie Le rêve de Bouh. Pour les 2-7 ans. Sur résa
- 14h30-16h30 : Ateliers créatifs pour tous les âges.

• 18h: Concert du groupe « Hop Hop Hop Crew »



Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous (même non-inscrits à la Médiathèque).

Mémo

Infos / réservation : 02 99 92 89 14 Mail : mediatheque@guignen.fr

Abonnement annuel de date à date :

- > Abonnement individuel: 6€
- > Abonnement à partir de 2 adultes : 10€
- > Gratuité pour les moins de 18 ans

Horaires d'ouverture

Mardi > de 16h30 à 18h30

Mercredi > de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Vendredi > de 16h30 à 18h30 Samedi > de 10h à 12h30

Adresse : 1 allée du Champtorin

La médiathèque de Guignen fait partie du réseau des « Bibliothèques des Vallons » de VHBC.

LES FRIPOUILLES

ESPACE JEUX RENCONTRES

Pour rappel, nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles...)



Les fripouilles ont repris leurs petites séances depuis le 6 septembre avec beaucoup de projets et de nouvelles petites têtes pour s'amuser.

Cette année, les fripouilles vont parcourir l'année sur le thème des arbres : feuilles séchées, liège, baobab...

En octobre et novembre, éveil musical et bébé yoga pourront animer nos séances autrement.

Les gâteaux Bijou sont toujours à l'honneur 3 fois dans l'année (décembre, mars et juin). Nous avons organisé notre 9ème braderie le **9 octobre**.

Nous vous attendons pour venir découvrir toutes ces belles choses.

Merci à ceux qui nous suivent d'année (en année) et hâte de vous retrouver pour votre joie et tous ces partages.







Mémo

Ouvert chaque mardi et vendredi (hors vacances scolaires) de 8h30 à 11h15

Adresse : LA RUCHE - Route de Lassy. 12 enfants maximum par séance Mail : lesfripouilles.guignen@gmail.com

Vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : les fripouilles *INSCRIPTION OBLIGATOIRE -* 06 42 15 88 02



UN ÉTÉ CHARGÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Des grands jeux, des stages poney, des séjours mini-camps et des projets ambitieux (court métrage, lightpainting, aménagement du centre), il y en a eu pour tous les goûts cet été à l'accueil de loisirs!

Les enfants ont également pu participer à des sorties en extérieur (Max aventure, Labyrinthe corsaire, ferme pédagogique, base de loisirs de Bain de Bretagne, Cobac parc, Tropical parc...) et sur place (sortie vélo, grands jeux à la prairie...).

Nous en profitons pour remercier la médiathèque municipale pour les partenariats toujours aussi enrichissants (temps fort « partir en livre ») et sa disponibilité de tous instants pour « des moments lecture privilégies » : merci Audrey et

Chloé!

Enfin, nous avons pu accueillir un centre de loisirs partenaire pour une journée autour de défis entrecoupés d'une pause gourmande autour d'un barbecue : succès garanti !

SE RETROUVER AVEC LES FAMILLES RESTER INFORMÉ DES ACTUALITÉS

Un rendez-vous sera prochainement fixé pour une projection des montages vidéo des séjours, ainsi que le court métrage réalisé en août et une expo photo sur le projet lightpainting : plus d'infos à venir sur notre blog https://alshguignenfamillesrurales.blogspot.com/

UN ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIATIF : ÊTRE MEMBRE = POUVOIR PARTICIPER

La vie de l'accueil de loisirs dépend d'un fonctionnement établi selon une convention établie entre Familles Rurales, la mairie de Guignen et l'association locale Familles Rurales. En qualité de membres, les parents sont donc invités à se joindre à nous lors des comités de pilotage (4 réunions / an) afin de discuter, débattre, argumenter et s'impliquer dans les décisions sur le fonctionnement de la structure : chaque parole compte!

L'ACCUEIL DE LOISIRS RECRUTE



L'équipe de l'accueil de loisirs profite du bulletin municipal pour alerter les familles sur les difficultés de recrutement actuellement rencontrées et partagées par d'autres acteurs des métiers de l'animation.

Nous sommes tenus par des obligations légales de respecter des taux d'encadrement (1 animateur pour 8 enfants en dessous de 6 ans et 1 animateurs pour 12 au-delà) De fait, nous avons démarré les mercredis scolaires 2022 2023 avec 6 animateurs pour une capacité d'accueil de 56 enfants (32 maternelles et 24 primaires). Bien conscients de ne pas pouvoir honorer toutes les demandes, nous tenons à assurer aux familles notre pleine implication dans des recherches de renforts



pour l'équipe et remercions par avance les familles de leur compréhension. Nous espérons que la situation aura évolué favorablement au moment où vous lirez ces lignes.

D'avance, nous vous remercions d'avoir une attitude respectueuse, notamment envers l'équipe d'accueil qui reste, malgré un contexte parfois tendu et sujet aux inquiétudes des familles, pleinement impliquée dans l'accueil et la gestion des enfants sur les mercredis.

Une liste d'attente a par ailleurs été mise en place pour organiser tout remplacement ou place à pourvoir de façon réactive. N'hésitez pas à nous relayer toute piste susceptible de pouvoir aboutir à une embauche.

RENTRÉE SCOLAIRE



La répartition de l'équipe pédagogique (12 enseignants et 4 ATSEM) se fait comme suit :

- En maternelle: Roselyne Glo (TPS/PS/MS), Christelle Gouzon (TPS/PS/MS), Euryale Antoine (TPS/PS/GS) et Alice Dubois (TPS/PS/GS); ces enseignantes sont secondées par Sophie Micault, Delphine Guillet, Catherine Péjot et Stéphanie Denieul.
- En élémentaire : Valérie Colléaux (CP/CE2), Claire Barbot (CP/CE1), Mélanie Viandier et Sébastien

Lefebvre (CE1/CE2), Cécile Della Vittoria (CM1/CM2), Isabelle Minster et Jean-Gauthier Roy (CM1/CM2), Julie-Anne Limonta (CM1-CM2).

Nous avons accueilli 231 élèves.

RENTRÉE EN MATERNELLE

Cette année, la maternelle de l'école Aimé Bailleul a effectué sa rentrée avec 4 classes, permettant aux élèves de bénéficier de petits effectifs et d'un cadre calme et serein pour cette reprise.

Les enfants poursuivront leur travail autour du jardin, et plus particulièrement sur la thématique des oiseaux.

Toute l'équipe de maternelle souhaite une belle rentrée aux enfants et à leurs parents.



RENTRÉE EN MUSIQUE!

Les élèves et les parents sont rentrés en musique. Plusieurs morceaux de jazz ont été diffusés dans les couloirs de l'école. Il était important que les airs soient joyeux et communicatifs. Cela a permis de faire le lien avec le projet musical des CM1 CM2 autour du jazz.

NATATION POUR LES CE1 CE2

Les élèves de CE1 et CE2 ont démarré « un stage massé » de natation du 5 septembre au 23 septembre. Tous les mardis, jeudis et vendredis après-midi, les élèves ont 45 minutes de natation prévue à la piscine de Guipry-Messac. Merci aux parents bénévoles et agréés qui favorisent une meilleure organisation de ces séances.

Bonne rentrée à tous!

AVEC LE PROGRAMME WATTY, SOYONS LES ACTEURS D'UNE BELLE PLANÈTE POUR L'AVENIR!



Durant toute l'année, les élèves de la classe de Mme Métras et ceux de la classe de Mme Fadet ont participé à un programme de formation de l'écocitoyen avec le Programme Watty à l'école. Suite à l'apprentissage de quelques écogestes et de la rédaction d'une Charte écocitoyenne,

les élèves ont fabriqué du papier recyclé qui servira à la mise en forme de la charte. Cette Charte écocitoyenne sera affichée à plusieurs endroits de l'établissement pour bien rappeler à tous l'importance au quotidien de ne pas gaspiller nos énergies. Merci aux élèves du cycle 2 devenus les formateurs à l'écocitoyenneté de l'Ecole Saint-Joseph!



UNE FIN D'ANNÉE ENCORE BIEN SPORTIVE



En cette fin d'année scolaire, les élèves du cycle 2 et du cycle 3 ont participé à une journée sportive à Pont-Réan, organisée par l'UGSEL. Plusieurs écoles ont pu à nouveau se réunir pour vivre ce temps si précieux pour la vie de notre secteur. Les élèves ont été ravis de retrouver leurs camarades des écoles voisines pour s'affronter en équipe à différents jeux sportifs sous forme d'Olympiades. Aussi, comme promis, après une dizaine de séances de formation au Volley,

le tournoi Smashy pour les élèves du CP au CE2 a bien eu lieu grâce à l'organisation parfaite de cette journée par Marlène. Tous ont été récompensés par un diplôme et des autocollants. Chaque classe participante a reçu un magnifique ballon et chaque école, un filet de volley à installer dans la cour afin que tous puissent parfaire leurs compétences de mini-volleyeur!

Enfin, les élèves de CM ont valorisé leur formation en vélo en évoluant sur un parcours-nature mise en place par Eric et en validant leur savoir-rouler avec la brigade de gendarmerie. Casque et sécurité sont de mises pour nos futurs citoyens usagers des routes de notre commune.



SORTIE SCOLAIRE AU PUY DU FOU



À la veille des grandes vacances, tous les élèves du CP au CE2 ont eu l'immense surprise de se rendre au célèbre parc du Puy du Fou. Une journée pleine d'émotions et de spectacles tous plus incroyables les uns que les autres replongeant les élèves dans les périodes de l'Antiquité et du Moyen-Age notamment, périodes historiques étudiées en classe et mises en scène grandeur nature lors de cette magnifique journée!



RENTRÉE 2022



Bien reposés et parés de leurs belles couleurs ensoleillées de cet été, les 290 élèves de l'Ecole Saint-Joseph ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre. A leurs côtés, 14 enseignantes se partagent la responsabilité de 12 classes.

Mme Fadet Laetitia, la chef d'établissement désormais en décharge complète, a le plaisir d'accueillir trois nouvelles enseignantes : Pauline Leblay en GS, Fanny Notard en CE1-CE2 et Aurélie Santerre en CM1-CM2.

Les élèves de GS futurs CP avaient déjà préparés leur rentrée fin juin en s'essayant à la tenue du plateau au restaurant municipal. Les projets pédagogiques seront encore nombreux.

Le vendredi 27 janvier 2023, l'école ouvrira ses portes à l'occasion de la soirée des Portes Ouvertes de l'Ensemble Scolaire.

INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2023-24

Mme Fadet, chef d'établissement, se tient à votre disposition pour tous renseignements en ce qui concerne les inscriptions des élèves pour la rentrée de septembre 2023. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'attendez pas pour vous manifester. Vous pouvez dès à présent contacter Mme Fadet au 02.99.92.22.27 ou eco35.st-joseph.guignen@e-c.bzh.



C'EST LA RENTRÉE!

Alors qu'une nouvelle année scolaire démarre à l'Ecole Saint Joseph, l'équipe de l'Apel (Association des Parents d'Élèves) revient en images sur les moments forts de l'année écoulée et vous dévoile un des projets de la nouvelle année qui commence !

UNE NOUVELLE STRUCTURE DE JEUX EN MATERNELLE

Quelle belle surprise se fut à la rentrée de Janvier pour les enfants de maternelle de découvrir au lever du jour le beau cadeau déposé par le Père Noël! Et quel bonheur de voir les étoiles dans leurs yeux !!!



SOIRÉE TRAVAUX

Enfin, après avoir traversé les nombreux protocoles sanitaires limitant l'accès à l'école, les parents ont pu à nouveau revenir au sein de l'établissement et participer dans la convivialité à de petits travaux dont l'habillage de bancs nouvellement installés dans la cour de l'élémentaire.

KERMESSE

Après deux années d'absence, la kermesse a enfin pu faire son grand retour à l'école pour le plus grand plaisir de tous ! Les familles sont venues en nombre partager ce moment tant attendu autour de nombreux stands tenus par des parents d'élèves et les enseignants.









PROJET DE L'AUTOMNE : UN CIRCUIT DE BILLES

Après de belles réussites lors des actions de l'Apel, un nouveau projet voit le jour pour cette nouvelle année : ponts et bosses feront partie des obstacles à franchir pour le bonheur des enfants qui pourront utiliser le futur parcours de billes !

Belle rentrée à tous!





AU COLLÈGE SAINT-JOSEPH, LA RENTRÉE S'EST VÉCUE SOUS LE SIGNE DU DYNAMISME!



En effet, l'augmentation des effectifs (405 élèves), l'ouverture d'une classe de 3ème et les quelques départs d'enseignants en juillet dernier impliquent l'arrivée de nouveaux enseignants. Ils sont onze et leur enthousiasme vient rejoindre l'énergie d'une équipe déjà bien investie et porteuse de beaux projets. Le temps d'une photo de rentrée, les deux équipes Ecole et Collège de l'Ensemble scolaire Saint-Joseph se sont retrouvées, avec le sourire de ces moments où la convivialité se vit et s'exprime. Elles vivront aussi ensemble, avec tous les élèves, de la maternelle au niveau 3ème, une célébration de rentrée commune sur la cour du Collège, confiant cette année scolaire à l'attention du Christ qui guide nos chemins.

Cette année, nous retrouvons nos grandes sorties scolaires avec le séjour d'immersion à Saint Malo en 6^{ème}, le séjour montagne en 5^{ème}, un séjour en Irlande pour les 4^{èmes} et une destination qui reste à choisir pour les 3^{èmes}.

Et le quotidien de nos élèves est aussi enrichi par de nombreuses options et propositions pédagogiques originales : une initiation hebdomadaire à l'espagnol et à l'allemand pour tous nos élèves dès la 6ème, english team, sciences, arts plastiques, journalisme, latin, déclic avenir, correspondance et séjour/échange avec de jeunes espagnols, développement durable et écologie, chorale, orchestre, volley, équitation... les occasions ne manquent pas d'apprendre autrement, de développer ses compétences en dehors des cours plus traditionnels, de se dépasser et donner le meilleur de soi!

Et parce que la motivation et l'émulation sont nécessaires à tout moment et bénéfiques pour tous, les belles actions individuelles et collectives seront valorisées, comme l'an dernier, au sein des quatre maisons dans lesquelles sont répartis nos élèves : Ty Erer (Aigle), Ty Ermin (Hermine), Ty Karv (Cerf) et Ty Bleiz (Loup). Les points récoltés sont comptabilisés et divulgués lors de la cérémonie des scores, avant chaque vacance. Applaudissements et fierté sont toujours au rendez-vous, avec l'envie de faire encore mieux la prochaine fois!

Quant à notre Web radio, elle permettra de partager toutes ces belles expériences, comme d'autres plus ponctuelles; les élèves se feront alors intervieweurs, rédacteurs, présentateurs... micro en main, casque sur les oreilles et doigts aux manettes, comme les professionnels, grâce au matériel que le Collège a pu acquérir. Si la technique le permet, vous pourrez retrouver nos podcasts sur le site de l'Ensemble scolaire www.stjoguignen.fr

Cette année scolaire s'annonce donc riche et motivante, avec la liberté pédagogique retrouvée que nous espérons durable !

J. André, cheffe d'établissement.

PPG- PPS - FORUM DES ASSOCIATIONS



Cette année la PPG (Préparation Physique Généralisée) et la PPS (Préparation Physique spécifique) ont démarré dès 16 août, à raison de 2 séances par semaine, jusqu'au 1er septembre ; avec une participation de 15 à 26 personnes par séance.

Pour cette rentrée, plusieurs actions ont été menées autour du forum des associations du dimanche 4 septembre.

En effet, l'Amicale des Employés Communaux a mis en place un vide grenier qui s'est tenu toute la journée du dimanche, et les pompiers de la commune ont mis en place un parcours pour les enfants, présenté leurs engins et proposé des manœuvres.







Le beau temps était au rendez-vous ce qui a rendu ces manifestations très conviviales. Un grand merci au Club de l'Amitié, au kudo et à la boxe thaïlandaise pour leurs démonstrations lors du forum, qui s'est ainsi déroulé de la meilleure des façons!





DES TOMBES À HISTOIRES

On peut trouver dans les cimetières, et parfois ailleurs, des sépultures auxquelles se rattachent des histoires, ou même l'Histoire tout court.

À Guignen : Un protégé de l'Empereur

Dans la section nord-est du cimetière, on peut voir une pierre tombale surmontée d'un écusson. Posée en 1861, elle est d'ailleurs l'une des plus anciennes du nouveau cimetière, qui avait été inauguré un an plus tôt. C'est celle du baron Jean Louis Armand de Wolbock, vicomte de Limé, (1792-1861). Il était, à l'époque, le père du propriétaire du château du Plessis. Et, le défunt n'y est pas présenté comme un mince personnage:

«Inspecteur général de la maison des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier de Malte, de la Légion d'honneur, de St-Henri de Saxe, commandeur des ordres de Charles III d'Espagne et du Faucon blanc de Saxe etc.»

Le graveur s'est arrêté là, faute de place. Mais, on sent bien que si la surface de la pierre l'avait permis, il en aurait ajouté beaucoup d'autres, et des plus bigarrés. Pourtant, la vie de ce dignitaire n'avait pas débuté sous les meilleurs auspices.



Tombe du baron Jean Louis Armand de Wolbock

Appartenant à une famille d'origine néerlandaise, installée au xvie siècle près de Soissons, son père s'était ruiné avant la Révolution. Il trouva quand même assez de ressources pour faire un enfant à la jeune Marie Ambroise Mony de Mainville, qui ne comptait que 43 ans de moins que lui. Après quoi, il eut le tact de reconnaître l'enfant, d'épouser la mère et de rendre l'âme. Lors, n'ayant hérité que des dettes du défunt, Marie Ambroise vécut dans la misère, d'aumônes et des quelques sous que lui rapportaient les balais de bouleau qu'elle fabriquait. Mais quand, en mars 1814, elle sut que

Napoléon I^{er} allait passer à Château-Thierry, elle pensa que s'offrait enfin à elle une occasion de sortir de la misère, et d'abandonner le bouleau. Elle insista donc pour être reçue par l'Empereur et, se jetant à ses pieds : « Sire, s'écria-t-elle, je suis la baronne de Wolbock, pourtant mon enfant et moi nous n'avons pas de pain! » Lors, Napoléon, (sous l'empire de la compassion?) décréta sur le champ que l'entretien et l'éducation de l'enfant seraient désormais portés à la charge de l'État. C'est ce bénéficiaire des bontés de l'Empereur qui repose à Guignen.

À Rennes : Dame Philippe fait des miracles

Au cimetière rennais du Nord, une tombe appelle l'attention par les nombreux petits sacs qui y sont suspendus. C'est celle de la Sainte aux Pochons, de son vivant dame Philippe Hélène, marquise de Coëtlogon, vicomtesse de Méjusseaume. C'était l'épouse d'un gouverneur de Rennes, décédée en odeur de sainteté le 15 décembre 1677. On dit, en effet, que la tombe de cette dame aurait le pouvoir miraculeux de guérir fièvres, plaies et maux de toutes sortes. Pour ce faire, il suffirait d'y prélever un peu de terre, de l'enfermer dans un petit sac, ou pochon, à suspendre quelques temps au cou de la personne souffrante, puis de le rapporter. Or, la dévotion envers cette sainte clandestine, totalement ignorée de l'Église, remonte à plus de 200 ans. Elle date du jour de 1798, où la dépouille de la dame dut être transférée de la chapelle des Carmes, où elle reposait depuis 121 ans. Car, on affirme que son corps intact semblait avoir été enseveli de la veille.

À Guignen : Un frère en fait tout autant

Autrefois, la tradition voulait que les églises se dressassent toujours au milieu d'un cimetière. Ou plus exactement ce sont les cimetières qui étaient établis autour des églises, avec la désir d'y faire reposer les défunts près du bon Dieu. Mieux, pour en être encore plus près, certains personnages de haut rang étaient parfois inhumés à l'intérieur du sanctuaire. Mais, le fin du fin était, dans l'église même, d'avoir une sépulture placée au plus près de l'autel. Eh bien, dans la paroisse de Guignen, le frère Pierre Morin avait peut-être mieux encore que tout ça! En effet, une chapelle lui avait été spécialement dédiée dans l'enceinte de l'ancien cimetière.



Ce moine était un Guignenais, né à la Corchère vers 1480, qui, dès sa plus tendre enfance, avait commencé à épater son monde. C'est ainsi que, pour garder les quelques vaches de ses parents, il ne faisait pas comme les autres enfants. À lui, il suffisait de tracer sur l'herbe du pré les limites d'un enclos fictif à l'aide d'un bâton, et le troupeau prenait aussitôt grand soin de ne pas les franchir. Commencée sous de tels auspices, son existence promettait de donner dans l'inouï, l'inattendu et le merveilleux. De fait, il n'en avait continué, par la suite, que de plus belle, accomplissant, à tours de bras, des miracles, qui laissaient les gens comme deux ronds de flan. Puis, comme pour lui ce n'était sans doute pas encore assez, il se lança bientôt dans les prophéties, prédisant notamment le rattachement de la Bretagne à la France. Et, pour ce faire, c'est en poète qu'il employa une image : « Bientôt, le roi de France et le duc de Bretagne seront assis sur la même selle et chevaucheront le même cheval. ». annonca-t-il finement. Et. la chose, en effet, ne tarda pas à se produire (1532).

Voilà pourquoi, quand cet homme-là mourut, il y avait déjà un bon moment que sa réputation de sainteté n'était plus à faire. Ébahis et secrètement flattés qu'un tel phénomène soit sorti de chez eux, les Guignenais édifièrent dans le cimetière une chapelle en son honneur. Et, la terre de sa tombe fut tout de suite réputée miraculeuse. Aussi, étaitce avec soin qu'on en emportait une poignée chez soi, pour guérir maux, douleurs et dérangements divers. Après tout ça, et compte tenu de l'efficacité garantie de la méthode, c'est encore un miracle du moine si l'espérance de vie continua à graviter à Guignen autour de 27 ans. Comme partout.

À Messac : la petite-fille de Louis XVI ?

Dans le carré n° 3 du cimetière de Messac, une tombe peut, elle aussi, susciter légitimement la surprise. C'est celle de M^{me} Abel Laprade, une personne qui s'était installée dans la commune, au Bois Jacquelin, quelques années avant de mourir. Sur sa pierre tombale, cette dame est, en effet, nommée Jeanne Marie Amélie de Bourbon (1819-1891), et bizarrement qualifiée de petite-fille de Louis XVI et fille de Louis XVII! Or, cette sépulture est en rapport direct avec l'énigme de la mort du dauphin, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, pendant la Révolution.

De fait, après le décès de Louis Charles, duc de Normandie, survenu le 8 juin 1795, à Paris dans la prison du Temple, des bruits coururent, affirmant que le jeune enfant mort n'était pas le dauphin. On pensait qu'il y avait eu substitution, peu de mois auparavant. Alors, aidé par des royalistes, le dauphin aurait été mis à l'abri en Bourgogne, ou en Auvergne ; on alla même jusqu'à parler d'Haïti. Mais surtout, dans les décennies qui suivirent, des prétendants (près d'une centaine !) apparurent, qui affirmaient tous, mordicus, être le dauphin, enfin sorti de la clandestinité. Or, parmi eux, le plus célèbre, et sans doute aussi le plus plausible, fut, contre toute attente, un horloger prussien. Il avait pour nom Karl-Wilhelm Naundorff et était surtout capable de donner des détails d'une précision étonnante sur la vie menée à la cidevant cour de Versailles. Ainsi, réussit-il à réunir autour de lui un cercle de fervents partisans. Quant à notre défunte, Jeanne Marie Amélie, née à Spandau, en Prusse, elle était, tout simplement, l'aînée des neuf enfants de ce prétendant.



Tombe de Mme Abel Laprade, alias Jeanne Amélie de Bourbon

Or, après plus de deux cents ans, des expertises, menées en 2000, mirent un terme à l'énigme. De fait, grâce aux progrès de la science, on put alors comparer l'ADN du cœur du dauphin, conservé en la basilique de Saint-Denis, avec celui contenu dans une mèche de cheveux de Marie-Antoinette. Les résultats furent formels : l'enfant décédé au Temple, à l'âge de dix ans, était bien Louis XVII. Du même coup, Naundorff était un imposteur qui s'était (royalement) payé la tête des gens. Et, pour expliquer sa bonne connaissance des usages de la cour ? On pense qu'il avait pu être, étant jeune, au service d'Élisabeth Vigée-Lebrun, portraitiste de Marie-Antoinette. Et cependant, à la mairie de Messac, en 1891, l'acte de décès n° 67, de M^{me} Abel Laprade, ne la nomme pas moins, à tout jamais, « Jeanne Amélie de Bourbon, fille de feu Charles Louis de Bourbon, duc de Normandie ».

Jean-Pierre Vache





IL Y A 530 ANS: À Plessis-lez-Tours le 10 octobre 1492, Anne de Bretagne (âgée de 15 ans), épouse du roi Charles VIII, donne naissance à un dauphin, Charles-Orland (qui mourra trois ans plus tard).

370 ans: En 1652, le petit Jean Riou qui naît à Ploujean (auj. rattaché à Morlaix), émigrera en Nouvelle-France (Amérique du Nord). Il est aujourd'hui connu pour être un ancêtre commun à Céline Dion, à Madonna et à Lynda Lemay.

340 ans : Le 19 novembre 1682, Pierre Le Bastart (1658-1739) achète le manoir noble des Métairies.

280 ans: C'est en 1742, que les parents du jeune Nicolas Edme Restif s'installent à Sacy (auj. Yonne) dans la ferme de *La Bretonne*. D'où le nom de Restif de la Bretonne, que prendra l'écrivain.

230 ans : À Bain, en 1792, on ne peut circuler la nuit sans risque d'être attaqué par des loups.

220 ans: En l'an XI (1802), les lettres pour Guignen sont gardées en instance à la poste de Bain (-de-Bretagne), où elles peuvent être retirées par leurs destinataires.

190 ans: À Rennes, le Colombier, ancien couvent des Visitandines transformé en prison, est cédé, le 27 décembre 1832, au ministère de la Guerre afin d'y établir une caserne pour 1 471 hommes et 792 chevaux (il sera démoli en 1966). N.B.: Le colombier en question, était celui du Petit-Beaumont, ancien manoir de l'endroit.

170 ans : En 1852, la municipalité de la commune de Guipry, qui compte deux écoles de garçons : l'une laïque et l'autre libre, décide la suppression de la première. C'est donc l'école privée qui devient communale.

130 ans: Le 27 décembre 1892, à Nantes, les cuves de 35 500 hectolitres d'alcool, qui étaient stockés rue de Crucy, explosent successivement.

110 ans : En 1912, l'océanographe Alphonse Berget décerne à l'île Dumet, seule île de Loire-Inférieure, à 6 km au large de Piriac-sur-Mer,

le titre de pôle continental (aujourd'hui contesté).

100 ans : Jean Millet qui, pour 70 fr, s'est rendu coupable, avec un complice, du meurtre de deux marchandes, est jugé à Vannes le 12 décembre.

1922. Or, c'est pendant l'audience qu'il apprend être l'héritier d'une tante décédée, qui lui lègue 27 000 fr. Fou de joie, il est condamné à mort.

90 ans: À Saint-Nazaire, le 29 octobre 1932, les vagues générées par le lancement du *Normandie*, paquebot transatlantique le plus grand et le plus luxueux du monde, font tomber à l'eau beaucoup de spectateurs (précédemment enthousiastes).



Le Normandie (313 m, 12 ponts, 1 971 passagers)

80 ans: À la fin de l'été de 1942, l'Organisation allemande Todt commence les travaux du Mur de l'Atlantique dont Saint-Malo, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, seront les forteresses. Entre Cancale et Pornic, 2 723 blockhaus sont bâtis, nécessitant 1 754 916 m³ de béton, et autant de terrassement.

70 ans: Le 13 décembre 1952, les 20 000 boites contenant la collection des six millions d'insectes coléoptères de René Oberthür quittent Rennes pour le Muséum national de Paris.

50 ans: Le club de football de Rennes prend le nom de *Stade Rennais Football Club*, en 1972.

40 ans : Le nouveau terrain de sports est inauguré en 1982. Le précédent était situé au Cormier (aujourd'hui, en partie lotissement).

30 ans: Au Clos, à Guer, en 1992, la réalisation de la RN 24, à quatre voies, ayant coupé en deux une exploitation de 35 ha, un « vachoduc » est bâti. Il s'agit d'un couloir protégé, spécialement dédié aux vaches, en bordure de la chaussée, sur un pont enjambant la nouvelle route.

20 ans: Le 23 décembre 2002, sur la rocade est de Redon, est ouvert un viaduc de 670 m, à 22 m au-dessus de la Vilaine. Architecte Bruno Gaudin.

Jean-Pierre Vache





SAMEDI 18 JUIN: À LA DECOUVERTE DES ANIMAUX DU MONDE.

Après 2 ans d'interruption, notre association a enfin pu renouer avec la traditionnelle sortie touristico-gastronomique. Cette année, la destination était un parc animalier à Port Saint Père.

Dès l'arrivée sur site nous avons embarqué dans des « camions du désert » dûment grillagés pour notre sécurité. Un circuit de plus de 2 heures nous a permis de découvrir de nombreux représentants de la faune des 5 continents dans un milieu reproduisant au mieux leur environnement naturel. Certaines espèces qui cohabitent habituellement à l'état sauvage sont pareillement regroupées sur d'immenses zones communes et tout se passe bien comme en Afrique, en Amérique ou en Australie. Notre guide, très sympathique, s'est révélé une véritable encyclopédie de la faune sauvage, ponctuant son commentaire d'informations scientifiques et d'anecdotes étonnantes.

Pour rester dans cette ambiance, La Pirogue, l'un des 5 restaurants du site nous a accueillis pour un menu exotique très apprécié des convives.

D'autres activités nous attendaient après le repas mais certaines, comme la découverte du chemin de brousse de Madagascar ou du sentier des Incas ont été peu visitées, la plupart des participants ayant préféré assister au spectacle des dauphins espérant trouver un peu de fraicheur marine. Cependant, sans être vraiment la canicule, nous en avons subi les très chaudes prémices et nombre d'entre nous ont plutôt cherché l'ombre et le calme avant de rembarquer dans notre bus.

Une fois de plus, le résultat de la prospection faite par nos amis du bureau, Gustave et Jean, a satisfait les 45 adhérents, conjoints et amis de l'association qui avaient fait le choix de participer à cette journée.

Rendez-vous en juin 2023 pour une nouvelle destination.

INFO : Assemblée générale et galette le samedi 4 mars 2023 - Salle des Roseaux à 9h30.



GUIGNEN MAG 27 > 010 > 0CTOBRE 2022



LE COMITÉ DE JUMELAGE DE RETOUR D'IRLANDE

Répondant à l'invitation du comité irlandais, un groupe de 16 personnes résidant dans 5 des 8 communes locales membres du jumelage a séjourné à Skerries du 21 au 25 juillet.

Ce séjour en Irlande dans la ville jumelle de Skerries, à 25 km au nord de Dublin, marquait la reprise en « live » pour le comité qui avait dû cesser ses déplacements pendant 2 ans en raison de la pandémie et de ses contraintes sanitaires.

Hébergés dans les familles, les participants de 13 à 69 ans ont goûté la vie quotidienne de leurs hôtes, visité Skerries (la ville et le port, la musique traditionnelle, Skerries Mills, le chantier de construction de currachs, ce bateau traditionnel fait de bois et de cuir) et découvert un aperçu de Dublin (Trinity College, Merrion Square, le Parlement, National Gallery, ...).

Des témoignages et des échanges sur des sujets d'actualité comme les apports des citoyens à la lutte contre le changement climatique et l'aide aux réfugiés Ukrainiens ont aussi été organisés. Des moments festifs et des échanges plus sérieux ont ainsi alterné.

Au moment du retour, les participants étaient unanimes: « de belles rencontres avec des gens incroyablement chaleureux, un séjour qui donne la pêche » retient l'une tandis qu'un couple qui découvrait Skerries annonce « nous avons apprécié l'excellente organisation de nos hôtes ... Nous reviendrons c'est sûr! ». Et tous de promettre « il nous reste à faire aussi bien pour les accueillir l'an prochain ».

Lors du repas de clôture qui réunissait participants. les familles d'accueil les les membres du comité de jumelage et Skerries. une cérémonie marqué de la solidarité européenne avec les réfugiés Ukrainiens.

Pour la moitié des participants, c'était une découverte de l'Irlande. participants auront eu aperçu un de la richesse et de la diversité des cultures européennes ainsi que de nos valeurs **communes »** précise Guy Appéré, président de l'association.

Le comité de jumelage, créé en 1990, regroupe les communes de Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Laillé, Lassy et Saint-Senoux. Depuis 30 ans, les échanges avec l'Irlande et la Pologne sont réguliers, créant peu à peu des liens d'amitié. Le CRIC joue ainsi son rôle de fenêtre ouverte sur l'Europe.

Le CRIC sera présent aux forums des associations et du bénévolat organisés en septembre par les 8 communes membres des jumelages.

Guy Appéré, Président du Comité Contact : 06 78 13 94 14



Photo souvenir à Trinity Collège

Une cérémonie a marqué la solidarité des habitants des villes jumelles Skerries (Irlande), nos 8 communes (France) et Srem (Pologne) avec ceux de Lviv (Ukraine), symbolisée par 4 bougies.





PORTES OUVERTES 2022



Le samedi 4 septembre se sont tenues les portes ouvertes des sapeurs-pompiers de Guignen. C'était l'occasion pour les familles d'aller à la rencontre des pompiers Guignennais et de visiter la caserne. Ils étaient présents à la Prairie le matin au Forum des associations. Les enfants ont pu participer à différentes animations, parcours du petit pompier, découverte de la grande échelle sur le site de la prairie, un atelier secourisme et une course d'orientation dans la caserne. Ils avaient avec eux une carte à faire valider à chaque étape. Les petits champions se sont vus remettre un diplôme une fois la carte complétée.

L'après-midi, petits et grands, ont pu découvrir un exercice de désincarcération directement dans le centre-ville.

La caserne de Guignen vous donne rendez-vous le samedi 26 novembre à l'occasion de la Sainte-Barbe à la salle des Roseaux.

RETOUR EN IMAGES...











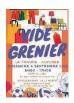






AMICALE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX DE GUIGNEN

L'amicale des employés communaux de la Commune de GUIGNEN a proposé pour la première fois un « vide grenier » et un « espace bar-restauration » tout au long de la journée du dimanche 4 septembre 2022. L'objectif était d'apporter une animation complémentaire au « Forum des associations ».









L'amicale des employés communaux rassemble les agents des services scolaires, périscolaires, techniques, administratifs, du restaurant municipal, de la médiathèque et sport. Elle a pour objet de créer du lien hors temps de travail entre les agents municipaux, de proposer des activités récréatives entre agents. Les recettes générées serviront à financer une sortie entre amicalistes et leur famille, qui sera choisie lors d'une prochaine réunion.



Nous remercions tous les bénévoles pour la coordination de la journée festive, la municipalité, et bien entendu tous les exposants / visiteurs qui ont participé à la réussite de cet évènement. L'expérience sera vraisemblablement renouvelée l'année prochaine toujours en coordination avec la municipalité et l'ensemble des associations guignennaises.

Contact: amicaleguignen@gmail.com

AU CLUB DE L'AMITIÉ, C'EST LA REPRISE...

Après avoir été contraint d'annuler ou de suspendre une partie de ses activités en 2021, le club a renoué le jeudi 10 mars 2022 avec sa traditionnelle galette des Rois précédée de son assemblée générale. Au cours de cette dernière, le conseil d'administration a été élu à bulletins secrets.



Le Conseil d'administration 2022

(de gauche à droite)
En haut : Jean-Yves Daniel, Patrick Lanoé,
Jeannine Dérouillac, Joëlle Ferrate,
Kléber Offrédic, Marie-Thérèse Cloteaux,
Michel Deniel, Camille Letournel,
Marie-Thérèse Joubreil.
En bas : Colette Poisson,
Jean-Pierre Renaudin, Daniel Guilloux,
Marcel Larcher, Marcel Menant.

Après les résultats proclamés, le Président a convoqué les élus le 15 mars 2022 pour procéder à l'élection du bureau :

LE BUREAU EN 2022

Président : Marcel Larcher
Vice-Président : Marcel Menant
Trésorier : Daniel Guilloux
Trésorière adjointe : Colette Poisson

Secrétaire : Jean-Pierre Renaudin Secrétaire adjoint : Kléber Offrédic

Soulignons aussi pour cette année 2022, le retour d'une journée phare, celle de la fête départementale de l'amitié organisée par GEMOUV qui s'est déroulée le 29 juin dans le magnifique cadre du lac de Trémelin à Iffendic où la dynamique équipe de danse en ligne de Guignen nous a fait son "show".



Les activités du club pour 2022 restent inchangées avec toutefois à l'heure où paraitra cet article, on peut signaler l'organisation par l'association de 2 évènements extraordinaires :

La marche ECC (ensemble sur le chemin de la convivialité) au profit de l'association « ELA » (association européenne contre les leucodystrophies) du 07 septembre et la finale départementale de pétanque en doublette le 14 septembre organisée au complexe sportif municipal.

Le 05 novembre connaîtra un déjeuner dansant très apprécié dans la salle des Grands Chênes.

Le club de l'amitié ferait plus d'un malheureux sans sa journée fétiche à Mauron programmée le 22 novembre où nul n'oubliera de rapporter sa volaille (surprise!) et sa bouteille de vin (à boire avec modération).

Pour terminer l'année en beauté, le bureau a organisé le 22 décembre une sortie sans précédent, un voyage féérique au cœur des villages illuminés du bocage Normand (nous gardons tous une âme d'enfant).

DATES À RETENIR :

12/11/2022 : Déjeuner dansant 22/11/2022 : Sortie Mauron

13/12/2022 : Spécial années 60 à Fougères 22/12/2022 : Sortie villages illuminés

Enfin, pour le premier trimestre 2023 une choucroute Alsacienne est prévue le 11 mars. Tous à vos agendas et n'oubliez pas les maîtres mots de notre précédent rédacteur Jean-Pierre Vache qui définissent si bien notre association :

CDD "Convivialité, Découvertes et Divertissements ".

N'hésitez pas à en parler autour de vous, des CDD sont toujours disponibles !!!

Pour tous renseignements, s'adresser au Président Marcel Larcher (06 85 25 70 22) ou à son trésorier Daniel Guilloux (06 81 90 22 29).



C'est une belle reprise qui s'est déroulée début septembre : le forum des associations avec la démonstration de Kudo et de Cross Training.

La reprise des entrainements avec le retour en masse des licenciés de la saison dernière, l'arrivée de plusieurs nouveaux et la remise officielle à l'entraineur de sa ceinture noire. Ceinture noire qu'il a obtenue au dojo régional de Rennes, lors du passage de grade européen du mois de mai dernier et dirigé par les plus hauts responsables de la fédération international de Kudo (KIF).

Il n'est pas trop tard pour venir essayer et rejoindre notre association 100% bénévoles.

Adultes, Lycéens, collégiens :

Kudo: Mardi 20h-22h et samedi 15h-17h, Cross Training: Mercredi 18h30-19h30.

Enfants école primaire :

Samedi 13h45-15h

A bientôt!









Fort d'une nouvelle équipe dirigeante et d'un nombre croissant de licenciés, l'US Guignen section foot a fait sa rentrée en septembre.



Une rentrée portée sur un nouveau projet, AVENIR 2026, dont les jeunes sont au cœur.

Pour cela, dans le cadre de son projet AVENIR 2026, l'US Guignen section foot a recruté un service civique, en la personne de Thomas Roussel, qui officiera sur les terrains d'entraînements pour nos jeunes en leur proposant des entraînements variés. Thomas, après un passage par les équipes jeunes du stade Rennais a intégré l'université Rennes 2 dans sa filière STAPS spécialité entraînements sportifs. Il officiait déjà l'année dernière en tant que service civique dans le club de Plélan Le Grand, bienvenue Thomas!

L'USG met également en place une école de formation de Gardiens de but. Pour ce faire nous avons eu la chance de convaincre Younes EL JAZOULI gardien de but passé par le centre de formation de Football du Wydad Fes, club national marocain, bienvenue à toi Youness!

Par ailleurs, l'US Guignen section foot est fier de compter parmi ses équipes seniors de nombreux jeunes qui ont suivi un cursus footballistique au sein de notre club, une bonne nouvelle pour l'avenir!

Si vous souhaitez vous investir dans notre club en tant que bénévole, arbitre, n'hésitez pas, la porte vous est grande ouverte!

CARIN CARIN

À bientôt, sur les terrains!

> MANIFESTATIONS



NOVEMBRE

Samedi 5 Tartiflette - USG Foot Les Grands Chênes
Samedi 12 Repas - Club de l'Amitié Les Grands Chênes
Dimanche 13 Loto - APEL Saint-Joseph 2 salles
Dimanche 20 Loto - Amicale Laïque 2 salles
Samedi 26 Loto - Familles Rurales Les Grands Chênes

Samedi 26 Sainte-Barbe - Amicale des Sapeurs-pompiers Les Roseaux
Dimanche 27 Téléthon Salle carrelée

DÉCEMBRE

Samedi 17

Samedi 3 9ème Joyeuse journée Médiathèque

Vendredi 9 Soirée de Noël - APEL Saint-Joseph Les Grands Chênes

Dimanche 11 Course - Les Bons pieds 2 salles

Loto - Familles Rurales Les Grands Chênes

> RETOUR EN IMAGES

















